

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Affaire n°25S0026 - Travaux de mise en conformité pour les Personnes à Mobilités Réduites (PMR) MUSÉE DES MOULINS JEAN BRUGGEMAN - Avenant n°1 de prestations supplémentaires**

N° : VA\_DEC2026\_198  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles R2194-2, et R2194-3 et R2194-4 du Code de la Commande publique,

### **décidons**

De conclure avec la société SAS CBM MENUISERIE située à WASQUEHAL (59290), titulaire du marché n°25S0026 «Travaux de mise en conformité pour les Personnes à Mobilités Réduites (PMR) MUSÉE DES MOULINS JEAN BRUGGEMAN », un avenant n°1 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant initial du marché : 29 861,51 € HT

Avenant n°1 : 1 938,55 € HT représentant une hausse de 6,49 %.

Nouveau montant du marché : 31 800,06 € HT représentant une hausse de 6,49 %.

Imputation budgétaire : 21314 314 2200 DIMOUL

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le vendredi 13 mars 2026

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20260101-218479A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 17 mars 2026